

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE JEUNES 2021 - 2022

www.skiclublaval.fr



L'adhésion au club et l'affiliation à la Fédération Française de Ski (FFS) est obligatoire pour participer aux activités du club.

En effet, la législation fédérale n'autorise pas nos moniteurs à dispenser leur enseignement à des skieurs qui ne sont pas adhérents de la FFS. L'ensemble des conditions générales et particulières des licences et assurances de la F.F.S. sont consultables sur internet ou au siège du club.

L'adhésion R.C. n'est qu'une Responsabilité Civile. Si vos assurances personnelles ne couvrent pas les dommages liés à la pratique du ski, **la fédération vous propose une assurance complémentaire.** Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur votre couverture sur une activité ski alpin.

Participant		
Nom :	TARIF DU SEJOUR ENFANTS 2022 : <input type="checkbox"/> 525 € Comprenant l'encadrement, l'hébergement (pension complète), matériels et forfaits. Passage des test ESF et d'une flèche (suivant niveau) 10 € en + à prévoir pour la médaille	Assurance et adhésion à la FFS obligatoire Jeune en 2006 et avant R.C 39 € <input type="checkbox"/> Primo 50,45 € <input type="checkbox"/> Médium 58,64 € <input type="checkbox"/> Jeune né en 2007 et après R.C. 34 € <input type="checkbox"/> Primo 45,45 € <input type="checkbox"/> Médium 53,64 € <input type="checkbox"/> SVP Faire des chèques distincts (Assurance et séjour) 1 bulletin d'adhésion par enfant
Prénom:		
Date de naissance :		
Adresse:		
Tél portable :		
Tél fixe :		
Niveau de ski	<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Initié <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> Non	
Dernier niveau ESF ou autres validé sur le carnet :	Arrhes 1 ^{er} règlement à la réservation 262,50 € <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} règlement encaissé le 15/01/22 262,50 € <input type="checkbox"/>	
MAIL :		
L'inscription est validée par le club à la réception des 2 paiements : par chèques (Ordre: Ski Club Lavallois). Votre date de naissance et une adresse e-mail sont indispensables pour l'établissement de votre licence (1 année)	Le Ski Club Lavallois pourrait être amené à supprimer un voyage en cas de force majeure ou par manque de participants. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 16 ans et conseillé pour tout le monde. <u>PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE</u> <u>(COPIE PAPIER PENDANT LE SEJOUR)</u>	

Annulation:

- Un mois avant le départ: remboursement de 50% des arrhes.
- 4 semaines à 1 semaine avant le départ: les arrhes nous sont acquises, le solde est retourné.
- Moins d'une semaine avant le départ : remboursement de 50% du montant global du séjour.

Lorsque le Ski Club peut compléter les séjours tels que le nombre des participants nous assure un équilibre financier, nous remboursons les règlements avec une retenue de 35 € sur le prix de l'activité annulée. La "licence" n'est pas remboursable.

Après avoir pris connaissance de toutes les conditions indiquées, j'ai rempli ce bulletin pour le séjour JEUNES FEVRIER 2022

Date : du 05/02/22 au 12/02/22

Lieu : Collet d'Allevard

Fait à : Le :
Signature :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Ski Club Lavallois
Maison des Associations
17 rue de Rastatt 53000 LAVAL